

# Compte-rendu du Conseil D'Administration du Jeudi 30 Novembre 2017 à Privas

Étaient présents : Mme Aïda BOYER, Mme Stella BSERENI, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Gilbert PETITJEAN, M. Alain LOUCHE, M. Gérard GRIFFE, M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE, M. Patrick GILLES (CD07).

**Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 19h30**

## 1/ Charge à répartir entre le SMI et l'EPIC :

M. Maurice QUINKAL indique que suite à la création de l'EPIC des Inforoutes, une partie du personnel, en cours d'année, a rejoint l'EPIC. Il est proposé d'affecter une somme de 200 000 euros en dépenses du budget de l'EPIC correspondant aux salaires des agents payés sur le SMI avant l'intégration à l'EPIC et correspondant aussi au travail de certains agents du SMI pour l'EPIC.

En 2018 cette répartition de charges n'aura pas lieu, les deux budgets ayant leur autonomie.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité la proposition.

## 2/ Décision Modificative N°2 :

M. Maurice QUINKAL présente la décision modificative suivante, celle-ci permettra de provisionner les impayés de 2014,2015 et 2016 ainsi que de pouvoir payer les dernières factures concernant les certificats électroniques

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-20 000,00		
651 (65) : Redevance pour concessions,brev	10 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur excercices an	-33 000,00		
6865 (68) : Dot.aux prov. pour risques & ch	43 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Les membres du CA approuvent cette décision modificative.

### 3/ Mise en place d'une provision pour risque :

M. Maurice QUINKAL présente le montant cumulé des impayés des années 2014, 2015 et 2016 pour un montant total de 42 877,66€HT.

M. Maurice QUINKAL propose de provisionner cette somme en cas de défaillance de ces créances.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité cette délibération.

### 4/ Modification du traitement des titres restaurants :

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du Conseil d'Administration de modifier le financement des titres restaurants, il est proposé de les financer à hauteur de 60% au lieu de 50% à ce jour.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette décision.

**La séance est levée à 20 h 30.**